



La Direction des Résidents Etrangers des Services Généraux (DRESG)

La DRESG est une direction importante et particulière qui exerce des missions fiscales, des fonctions « support » et depuis 2011 des missions comptables et de dépenses de l'État.

Les principales fonctions qui y sont exercées sont principalement celles de l'assiette, du contrôle et du recouvrement des impôts des personnes physiques non résidents ayant des revenus de sources françaises et des entreprises étrangères sans établissement stable en France.

Elle assure également des missions supports pour son propre compte et également pour l'administration centrale, des missions de contrôle et de paiement des dépenses publiques de centralisation et de valorisation des comptes de l'Etat.

Enfin deux services, la Brigade Nationale des Enquêtes Économiques et la Brigade Nationale d'Intervention en Publicité Foncière lui sont rattachées.

Les services :

Les services de direction :

- Le pôle pilotage et ressources regroupe l'ensemble des missions transverses de la directions :
 - La division des ressources humaines, la mission retraite et la formation professionnelle
 - La division du budget et de la logistique, le centre de services partagés CHORUS
 - La division de la stratégie, du contrôle de la gestion et de la qualité de services
- Le pôle gestion fiscale :
 - Division de la fiscalité des particuliers et du contrôle fiscal qui regroupe le SIP, la FI, la Brigade de Contrôle Fiscal Externe (BCFE, vérification d'entreprises étrangères et à des ESFP sur des artistes et sportifs), la Brigade de Recherche et de Programmation (BRP enquête sur des personnes morales ou physiques de la compétence de la DRESG) et le Pôle Contrôle Expertise (PCE, analyse des processus de fraude dans le domaine de la fiscalité des particuliers, patrimoniale et professionnelle)
 - Division de la fiscalité des professionnels et du recouvrement composée du service de remboursement de la TVA (SR-TVA), du Service des Impôts des Entreprises Etrangères (SIEE), de la Recette des Non Résidents (RNR qui recouvre les droits d'enregistrement et de succession des usagers fiscalement domiciliés hors de France) et assure le soutien technique au service de la comptabilité et de la dépense de l'Etat (SCDE).
Le SCDE assure les missions suivantes :
 - centralisation comptable des postes relevant de sa compétence
 - tenue de la comptabilité générale de l'Etat
 - élaboration des comptes annuels de gestion
 - Division des affaires juridiques et du pôle retenue à la source traite des questions de législation, juridiques et des rescrits, du contentieux administratif et juridictionnel, des dossiers conciliateurs et médiateurs,

Et des missions rattachées au directeur :

- la mission communication
- le service des chargés de mission
- la mission directionnelle risques et audit

Et les services rattachés :

- La Brigade Nationale d'Enquêtes Économiques (BNEE) composée d'une cinquantaine d'inspecteurs mis à la disposition des services régionaux de police judiciaire et répartis sur l'ensemble du territoire.
- La Brigade Nationale d'Intervention en Publicité Foncière (BNIPF), en charge de renforcer temporairement les services de publicité foncière et de les assister

Quelques exemples pour déposer votre demande de vœux sur AGORA pour un poste à profil à la DRESG:

Direction	Résidence	Désignation du poste
Direction des Résidents Étrangers des Services Généraux (B31)	Paris	Brigade Nationale d'Enquêtes économiques
Direction des Résidents Étrangers des Services Généraux (B31)	Noisy le Grand	Brigade de Contrôle Fiscal
Direction des Résidents Étrangers des Services Généraux (B31)	Orléans	Brigade Nationale d'Enquêtes économiques